



**SYNDICAT MIXTE POUR L'AMÉNAGEMENT HYDRAULIQUE DES VALLÉES DU
CROULT ET DU PETIT ROSNE**

**BUREAU SYNDICAL DU LUNDI 13 JANVIER 2025 À 09H30
COMPTE-RENDU SOMMAIRE**

Présent(s) :

Benoit JIMENEZ - Président, Marie-Claude CALAS - Vice-Présidente, Maurice MAQUIN - Vice-Président, Jean-Robert POLLET - Vice-Président, Cathy CAUCHIE - Vice-Présidente, Tony FIDAN - Vice-Président, Roland PY - Vice-Président, Claude TIBI - Vice-Président, Jean-Charles BOCQUET - Vice-Président

Didier GUÉVEL - Vice-Président (en visioconférence)

Absent(s) excusé(s) :

Christiane AKNOUCHE - Vice-Présidente, Jean-Pierre LECHAPTOIS - Vice-Président, Nicole BERGERAT - Vice-Présidente

Assistaient également :

Éric CHANAL - Directeur Général, Déborah TANGUY - Directrice Générale Adjointe Gestion de Projets, Célia DUBERTRAND - Directrice Générale Adjointe Administration Ressources

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Bureaux syndicaux

Validation du compte-rendu de la réunion de bureau précédente

Le compte-rendu de la réunion de Bureau n'appelle pas de remarque et est validé à l'unanimité. Il sera diffusé sur le site internet du SIAH.

Agendas des Élus

Benoit JIMENEZ présente l'agenda des Élus 2025.

Comité Syndical

Retour sur le Comité Syndical du lundi 16 décembre 2024

Procédure juridique

Droit de chasse sur le bassin du Bois Bleu - Réponse de la commune d'Écouen

Didier GUÉVEL informe les membres du Bureau que la mairie d'Écouen ne souhaite pas se prononcer sur le droit de chasse sur le bassin du Bois Bleu, le site n'étant pas situé sur le territoire de la ville.

Éric CHANAL indique par ailleurs que, conformément à la décision du Bureau, des panneaux d'interdiction de droit de chasse vont être installés sur le site du Bois d'Orville.

Avis sur la composition du « Comité technique » relatif à la session d'audition des deux soumissionnaires - Marché public global de performance pour la conception, l'exploitation et la maintenance des installations de production solaire photovoltaïque en autoconsommation sur le site de la station de dépollution de Bonneuil-en-France (Opération n° 500C)

Déborah TANGUY précise que les auditions des deux soumissionnaires sont programmées le 10 février 2025, à la suite de la réunion de Bureau. Didier GUÉVEL et Roland PY y participeront.

Avenant n° 1 relatif au marché public de travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement de la rue du Néflier sur la commune de Baillet-en-France (Opération n° 042MOM111)

Déborah TANGUY présente l'avenant pour un montant de 19 028,86 € HT, soit + 5,61 % du marché initial de travaux.

Le Bureau valide l'inscription de cet avenant à l'ordre du jour du prochain Comité syndical.

Avenant n° 2 relatif au marché public de travaux de réhabilitation des réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées du quartier dit « le Bouteiller » sur la commune de Louvres (Opération n° 351LOUV105 : Phase 1 - Avenue du Roussillon ; Phase 2 - Avenue de Provence)

Déborah TANGUY présente l'avenant pour un montant de - 35 958,66 € HT, soit - 0,90 % du marché initial de travaux.

Le Bureau valide l'inscription de cet avenant à l'ordre du jour du prochain Comité syndical.

Démolition d'une habitation située au 1 Avenue du Stade à Sarcelles : Passation d'un marché public sans publicité ni mise en concurrence (Décret n° 2024-1217 du 28 décembre 2024 relatif au seuil de dispense de publicité et de mise en concurrence préalables pour les marchés de travaux)

Après présentation du contexte par Déborah TANGUY, le Bureau autorise le Président à signer un marché public sans publicité ni mise en concurrence avec l'entreprise STDT, pour un montant de 59 123,90 € TTC.

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GÉMAPI)

Projet de coopération décentralisée avec Haïti

La présentation est effectuée par Éric CHANAL, Frédéric WEGNEZ, chef du service SIG et Noverlyn EDMOND, Technicien SIG, conformément au document projeté en séance.

En préambule, Éric CHANAL rappelle que le Bureau a validé début 2024 l'étude de la faisabilité d'une coopération entre le SIAH et deux associations domiciliées à Garges-lès-Gonesse et Goussainville, dans le cadre d'un projet d'assainissement non collectif afin de protéger une baie située au nord de l'île.

Éric CHANAL ajoute que cette démarche s'inscrit dans le cadre juridique incitatif qui régit la coopération décentralisée, applicable à l'ensemble des collectivités. Elle a pour objectif, à terme, à participer à l'amélioration du système d'assainissement non collectif en Haïti en vue de lutter contre la pollution liée au rejet des eaux usées non traitées en milieu naturel et sauvegarder notamment la biodiversité du parc des trois baies.

De nombreux échanges ont eu lieu en 2024 avec les différentes parties prenantes de ce projet (Autorités haïtiennes (DINEPA), Banque Interaméricaine de développement (BID)), qui ont conduit à envisager l'appui du SIAH à la mise en place, dans une première phase, d'un géocatalogue des données sur l'aire protégée des 3 baies, par la mise à disposition de temps hommes estimée à 150 demi-journées sur une période pouvant s'échelonner sur une à deux années.

Suite à l'exposé d'Éric CHANAL, le Bureau valide la rédaction d'une convention de coopération décentralisée pour ce projet.

Article de presse paru dans « l'Écho Régional » relatif au plan de lutte contre les inondations de la CAPV

Éric CHANAL évoque, pour information des membres du Bureau, la parution de cet article dans l'Écho Régional.

STATION DE DÉPOLLUTION

Étude H₂

Éric CHANAL indique que l'étude de faisabilité pour la mise en place d'une boucle de production-distribution et consommation d'hydrogène entre Sarcelles et la station de dépollution de Bonneuil-en-France a été attribuée au CABINET MERLIN.

Cette étude est réalisée dans le cadre d'un appel à projet lancé début 2023 par GRDF afin de soutenir des projets territoriaux de décarbonation de l'industrie, et dont le groupement SIAH/SIGIDURS/SIGEIF/SDEVO a été lauréat en juillet 2023.

Différents scénarios ont été étudiés, dont la fourniture directe d'électricité produite sur le site SIGIDURS au SIAH aux fins de mise en place d'une unité de méthanation sur le site de la station.

Les dimensionnements des équipements et de l'infrastructure de production de distribution et d'injection ont été définis pour chaque scénario analysé.

Ainsi, en fonction des scénarios, les dépenses d'investissement s'établissent entre 11,5 et 15 M€.

Compte tenu des coûts d'exploitation inhérents à chaque scénario, le business plan établi met en exergue des déficits annuels de l'ordre de 1 M€ à 1,5 M€ dans l'hypothèse de la gestion par le SIAH de l'électrolyseur et de l'unité de méthanation, et 1,5 M€ à 2 M€ dans les scénarios associant le SIGIDURS, le SIGEIF, GRDF et le SIAH.

Après de nombreux échanges entre ses membres quant aux leviers de financement, le Bureau valide la rédaction d'un courrier à destination de l'ensemble des parlementaires du Val d'Oise afin de les solliciter concernant le financement de ce projet.

Point CREM

Éric CHANAL souhaite faire un point sur l'état d'avancement de la réception des travaux et informe le Bureau que le groupement, dans un courrier en date du 20 décembre 2024, conteste certaines réserves mentionnées dans le PV des opérations préalables à la réception des travaux.

Par ailleurs, des désaccords subsistent entre le groupement et le SIAH sur l'estimation et l'application des pénalités pour retards dans la levée des réserves dites « CAC ».

Éric CHANAL rappelle que le CABINET MERLIN, après consultation de ses services juridiques, a certifié le fondement de l'application de ces pénalités pour retards dans la levée des réserves émises lors du Constat d'Achèvement de la Construction.

Sur proposition d'Éric CHANAL, le Bureau valide la saisine de Maître GENTILHOMME dans le cadre d'un précontentieux sur ce sujet.

RESSOURCES HUMAINES

Point sur les arrivées

Éric CHANAL annonce l'arrivée d'Alassane KEITA le 1^{er} décembre 2024, en tant qu'agent en charge de la surveillance du patrimoine rivières et réseaux au sein du service surveillance du patrimoine, et de Pierre DELATTRE, le 6 janvier dernier, au service TEM en tant que chargé de mission.

Par ailleurs, Louise BOISUMEAU prendra ses fonctions de chargée d'animation pluviale et désimperméabilisation au sein du service SAGE, le 20 janvier.

COMMUNICATION

Moyen de transport (bus) pour la sortie de début d'année programmée le 24 janvier 2025

Éric CHANAL indique que le départ du bus du SIAH est programmé à 8h45. Le rendez-vous pour la visite du château de Compiègne est fixé sur place à 9h45.

Fin de la réunion de bureau à 11h20

Prochaine réunion de bureau lundi 27 janvier 2025 à 09h30